

“ Assurés, si vous saviez ! ”



Jehanne Collard et Jean-François Lacan : « Ce n'est pas une déclaration de guerre à l'assurance. » (« NR » Hugues Le Guellec)

Le nouveau livre de M^e Jehanne Collard dénonce des pratiques “ répréhensibles ” des assureurs et donne quelques moyens de se défendre.

La justice est parfois impitoyable pour les prévenus. Elle peut l'être encore plus pour les victimes. M^e Jehanne Collard sait ce que ces mots veulent dire. Elle a survécu à un accident de la route effroyable. Et sa fille Eva est paralysée suite à une erreur médicale. Depuis, dans ses livres, comme dans les prétoires, elle se bat pour une justice plus humaine, où le plaignant cesserait enfin de se sentir « coupable d'être deux fois victime : victime du sort et victime d'injustice ».

Dans son dernier ouvrage, « Assurés, si vous saviez ! » (éditions Albin Michel), cosigné avec Jean-François Lacan, Jehanne Collard se défend de « déclarer la guerre à l'assurance ». Mais n'a cessé d'y dénoncer « les liaisons ambiguës et dangereuses entre la haute fonction publique et les principaux dirigeants de compagnies d'assurances ».

Jehanne Collard et Jean-François Lacan constatent que, en 1996, l'ensemble des sociétés d'assurances françaises ont payé 837 milliards de francs à leurs clients sous forme d'indemnités. Mais

qu'elles ont placé, parallèlement sur les marchés, 3.000 milliards de francs. Soit plus du tiers du produit intérieur brut de la France. Cette logique financière pourrait se concevoir si, à leurs yeux, « la société assurantielle » ne se bâtissait pas, de plus en plus, sur le dos des assurés.

Contrats en trompe-l'œil

Jehanne Collard énonce qu'un des premiers commandements de l'assureur est de régler sans sourciller les petits sinistres et de « contester systématiquement » les plus gros. « Alors, c'est la bagarre : franchises, guérilla judiciaire, intimidations, contrats en trompe-l'œil... Quel particulier ne céderait pas face à de telles puissances ? Or, l'assuré, confiant dans la protection, n'est pas préparé à ce type de combat et se retrouve trahi par un assureur au moment où il en a le plus besoin ! »

Jehanne Collard et Jean-François Lacan multiplient des exemples accablants, en citant le cas de personnes abusées dans leur vie courante. Rien de surprenant à ce que les recours affluent devant les tribunaux.

« Assurés, si vous saviez » raconte les pièges tendus aux assurés et tente d'expliquer concrètement comment les éviter. Au moins, essayer.

Alain BLANCHARD.